

La bonne qualité de l'eau se ressent ...dans nos assiettes !

Une concentration excessive de certaines bactéries dans l'eau est nocive pour les coquillages (huîtres, moules...), et peut être dangereuse pour la santé humaine si ces coquillages sont consommés. Quand certains seuils de pollution sont atteints, les coquillages sont donc interdits à la vente, ce qui impacte l'activité des douze exploitations conchylicoles du bassin versant.

Recette

Moules gratinées à la crème d'ail

Ingrédients (pour 6 personnes) :

2 kg de moules, 250 g de beurre demi-sel, 1 échalote, 2 gousses d'ail, 1 bouquet de persil plat, 50 cl de crème liquide, 1/2 litre de vin blanc sec, 100 g d'emmental, poivre.

- 1 - Émincer l'ail, le persil et l'échalote et les mélanger.
- 2 - Mixer le tout avec le beurre ; conserver au frais.
- 3 - Nettoyer soigneusement les moules et les faire ouvrir dans une casserole avec le vin blanc et le poivre, à couvert.
- 4 - Retirer une valve à chaque moule, puis les placer dans un plat à gratin.
- 5 - Découper le beurre en cubes, le déposer sur les moules, verser la sauce et saupoudrer de gruyère râpé.
- 6 - Préchauffer le four à 200°C et faire dorer le tout une quinzaine de minutes.



L'actualité du Bassin Versant de l'Aber Benoît et de l'aval de l'Aber Wrach

Programme 2009/2013 : quelques échos d'un début de bilan encourageant

Des résultats encourageants

Sur les nitrates, sous l'effet conjugué de l'ensemble des efforts, on constate une baisse des concentrations, (effet du traitement et de la valorisation des lisiers).

Sur la qualité bactériologique, qui est l'objectif central de la démarche de la CCPA et du Bassin Versant, les courbes sont plus longues à inverser. Pourtant sur cette question, les actions sont nombreuses :

• Des moyens renforcés sur l'amélioration de l'assainissement

- Certaines collectivités ont engagé des travaux importants sur les **stations d'épuration** : Plouvien, Lannilis, Kersaint-Plabennec...

- Pour l'**amélioration des assainissements** des particuliers, la CCPA bénéficie d'un accroissement des aides financières qui va permettre d'augmenter notamment la réhabilitation des assainissements polluants, la surveillance de la qualité de l'eau.

• Vers une meilleure connaissance de l'origine des bactéries

Comme proposé par la profession agricole, la CCPA a mis en place avec l'IDHESA à Brest un **protocole d'analyse** qui permet de rechercher les origines des bactéries retrouvées dans les eaux du territoire. Malgré de bonnes pratiques, les résultats des prélèvements laissent percevoir des problèmes localisés.

• Des efforts pour densifier les haies et les talus

- **Un constat brutal** : le bocage a reculé de 58% en 60 ans sur notre territoire. Cet état des lieux va permettre de savoir si la tendance se maintient ou commence à s'infléchir.

- **des réalisations** : en 3 ans, près de 15 km de talus ont été réalisés sur l'ensemble de la CCPA. Ils sont concentrés sur des zones prioritaires qui ont été identifiées dans le dispositif de suivi des ruisseaux mis en place par le Bassin Versant.

- **des perspectives** : le bocage existant a un potentiel annuel de 3 800 tonnes de bois vert. La mise en place d'une filière organisée permettrait de valoriser tout le bois ; ce qui n'est pas le cas actuellement.

Encore quelques pas pour passer de la protection du milieu naturel à une activité économique durable.

L'évaluation en cours laisse apparaître une forte implication des élus, professionnels et associations dans le comité de pilotage. Elle fait aussi regretter une sensibilisation insuffisante du grand public à l'action menée et aux résultats obtenus. ■

Qualité de l'eau

Bassin versant de l'Aber Benoît et aval de l'Aber Wrach



Agir ensemble pour les Abers

Pour les plaisanciers et tous les habitants du littoral, la mer reste aujourd'hui un formidable espace de liberté.

De nombreux acteurs se partagent les richesses qu'elle offre. Ainsi, l'Aber Benoît abrite une importante activité ostréicole. On y compte aussi plusieurs centaines d'embarcations réparties entre plaisanciers, professionnels du nautisme ou encore pêcheurs. S'ajoutent à cela d'autres activités telles que pêche à pied, kite-surf, plongée...

Cependant, la générosité du milieu marin n'a d'égale que sa fragilité

Le littoral, qui présente une incroyable diversité biologique, est un espace particulièrement vulnérable, du fait de la densité des usages qui s'y concentrent.

Nous avons donc tous une responsabilité dans la préservation et l'amélioration de ce milieu

Ceci passe notamment par l'amélioration de la qualité des eaux de l'estuaire, dont l'enjeu principal est le bon état des écosystèmes, indispensable à la pérennité des activités économiques et de loisirs. En effet, les activités ostréicoles ou la baignade par exemple sont fortement dépendantes des variations de qualité bactériologique et chimique des eaux.

À ce titre, il faut savoir que l'activité de plaisance a un impact non négligeable sur la qualité des eaux

Plaisanciers, habitants du littoral ou estivants, ces pages vous proposent quelques gestes simples, que l'on pourra qualifier de "bonnes pratiques" vis-à-vis du milieu marin.

Chacun peut contribuer à la démarche globale portée par la Communauté de Communes du Pays des Abers pour la qualité de l'eau, qui mobilise l'ensemble des acteurs et décideurs du territoire du bassin versant. ■



Communauté de Communes du Pays des Abers
Avenue Waltenhoffen
29860 PLABENNEC
02 98 37 66 00

Le Bassin Versant des Abers



Quelques bonnes raisons de participer à l'effort commun !

Le saviez-vous ?

1 mégot pollue 500 litres d'eau

Les déchets jetés en mer

ne sont pas sans conséquence sur le milieu vivant, notamment par :

- ingestion par les animaux marins, qui confondent les déchets avec leurs proies
- piégeage des animaux par les accessoires de pêche abandonnés (filets, hameçons...)
- contamination de l'ensemble de la chaîne alimentaire, en particulier par les composés de plastique.

Par ailleurs, les macro-déchets échoués sur les plages portent préjudice à tous puisqu'ils représentent un coût pour les collectivités chargées de les ramasser.

1 gramme de peinture antifouling pollue 10 000 m³ d'eau

Le carénage réalisé hors des aires équipées à cet effet est particulièrement nocif ; il engendre une pollution par :

- les molécules chimiques contenues dans les eaux de carénage qui, chargées en débris de peinture, ruissellent vers le milieu naturel.
- les emballages des produits utilisés.

La majorité des peintures antifouling appliquées sur les coques est composée de biocides (par exemple à base de cuivre ou de dérivés de pesticides). Ces éléments chimiques, au fur et à mesure de leur dissolution dans l'eau, sont nuisibles à la vie marine.

1 litre de gazole peut recouvrir l'équivalent d'un demi terrain de football

Les pollutions par les hydrocarbures sont notamment causées par :

- les fuites lors de la manipulation de carburants
- les fuites d'huiles lors de l'entretien des moteurs
- le rejet dans le milieu naturel des eaux de fond de cale.

Les hydrocarbures, insolubles et plus denses que l'eau, peuvent engendrer une pollution du milieu marin durant plusieurs semaines, en asphyxiant certains organismes ou en s'accumulant dans les tissus des coquillages et poissons.

1 gramme de phosphore fournit assez d'éléments nutritifs pour produire 500 grammes d'algues

Les eaux grises sont les eaux souillées par les lavages intérieurs (évier, douches...) ou extérieurs (ponts, quais...). Les eaux noires quant à elles sont les eaux usées des toilettes.

Leur rejet dans le milieu naturel est problématique :

- les eaux grises contiennent des détergents qui perturbent la croissance des animaux et végétaux aquatiques
- Les eaux noires sont riches en nitrates et en phosphores, qui, à forte concentration, stimulent la croissance des bactéries et algues. Elles contiennent aussi des bactéries pathogènes, incompatibles avec la baignade ou les activités aquacoles.

De nombreux acteurs s'engagent pour la qualité de l'eau



Cécile Le Quintrec et Loïc Blons, (capitainerie du port de l'Aber Wrac'h)

"Le port de l'Aber Wrac'h, c'est environ 4000 bateaux visiteurs accueillis chaque année."

Parlez-nous du port de l'Aber Wrac'h...

Inauguré en juillet 2007, le nouveau port de l'Aber Wrac'h propose 222 places aux pontons et 56 aux mouillages. Il peut accueillir simultanément une centaine de visiteurs au plus fort de la saison estivale, et fait aujourd'hui partie des escales privilégiées sur la côte finistérienne.

En plus de la plaisance, le port de l'Aber Wrac'h abrite des activités multiples : une douzaine de bateaux de pêche, trois exploitations ostréicoles, un centre nautique, un centre UCPA...

Une attention particulière est-elle portée à la qualité de l'eau ?

Oui ! Le port propose, à destination des usagers, une aire de carénage équipée de filtres qui limitent le déversement des peintures antifouling directement dans l'Aber. Des conteneurs sont prévus pour recueillir les macro-déchets (les boîtes de peinture vides par exemple). Par ailleurs, deux aspirateurs à huile et à eaux noires sont également disponibles sur les pontons.

Quelques travaux restent à réaliser pour que tous ces équipements soient parfaitement opérationnels, mais leur utilisation restera gratuite!

"On constate qu'une majorité des usagers adopte des pratiques respectueuses de la qualité de l'eau."

Nous affichons aussi régulièrement des informations concernant par exemple l'utilisation de certains produits dangereux pour le milieu marin. La plupart du temps, les usagers en tiennent compte...

Qu'en est-il dans les autres ports des Abers ?

A Saint-Pabu par exemple, le chantier naval des Abers propose une cale de carénage aux normes. Par ailleurs, la Communauté de Communes réfléchit à l'aménagement des ports du Stellac'h et du Vill (construction de deux capitaineries, de sanitaires, d'une cale de carénage aux normes...).

"A la capitainerie, nous sommes équipés de boudins absorbants que nous pouvons utiliser en cas de pollution".

"Des boudins de ce type peuvent être utilisés par les plaisanciers en cas d'écoulement d'hydrocarbures, plutôt que d'utiliser des produits qui éparpillent les polluants sans les détruire".

"Faire réviser régulièrement son moteur, c'est limiter les rejets polluants dans l'Aber".

